Docusign Envelope ID: 42D85E11-94E2-4870-92A2-BE8D2CF2265A

CYBERGUN

40 Boulevard Henri Sellier

92150 SURESNES

337 643 795 RCS NANTERRE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2025 - résolution n° 7

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre gérance vous propose de lui déléguer, pour une durée de 13 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour procéder à une réduction du capital de la Société motivée par des pertes, en une ou plusieurs fois, par réduction de la valeur nominale des actions de la Société à un montant qui ne pourra être inférieur à 0,0001 euro, étant précisé que la réduction du capital sera en tout état de cause réalisée dans la limite (i) du montant des pertes dont la Société dispose au jour où cette délégation est mise en œuvre, et (ii) des seuils légaux et réglementaires s'agissant du capital social, et notamment du montant minimal prévu à l'article L224-2 du code de commerce.

Le montant de cette réduction de capital, si elle est décidée par la gérance, sera imputé sur le compte « Report à nouveau » ou sur un compte de réserves indisponibles destiné à l'imputation des pertes futures.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Docusign Envelope ID: 42D85E11-94E2-4870-92A2-BE8D2CF2265A

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société pour un montant maximum des pertes constatées au jour de l'utilisation de la délégation de pouvoir par votre gérance, sous réserve qu'elle lui soit accordée.

Fait à Paris et à Saint-Martin-de-Londres,
Le 2 juin 2025

Pour AAM PARIS

DocuSigned by:
Sylvain Raynal
5E9DDD97A64B4AB...

Sylvain RAYNAL
Associé

Pour Julien LEDOGAR

Signé par :
Julien Ledogar
4AC6F2389DC44F9...

Julien LEDOGAR
Associé